

---

## Prix d'excellence en DPC de la FMSQ

---

La direction du Développement professionnel continu (DDPC) de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) désire honorer des médecins spécialistes et des formateurs en développement professionnel continu (DPC) qui se sont démarqués par leurs succès, leurs innovations et leur engagement à faire rayonner et évoluer le développement professionnel continu des médecins spécialistes du Québec.

Le **prix d'excellence en DPC** sera remis lors de la 13<sup>e</sup> édition de la Journée de formation interdisciplinaire (JFI) afin de souligner la contribution de pionniers, de bâtisseurs ou d'innovateurs qui ont fait évoluer le DPC grâce à la mise en place de processus, de ressources ou d'outils éducatifs (1 prix sera décerné).

### Critères de sélection

Pour chaque mise en candidature reçue, la notation se fera en fonction des quatre critères suivants :

1. **Succès en DPC** (reconnaisances, rayonnement, etc.)
2. **Engagement en DPC** (nombre d'années en DPC, mobilisation des ressources, leadership, interdisciplinarité, etc.)
3. **Innovation en DPC** (mise en place de nouveaux processus/outils novateurs, capacité à faire évoluer le DPC, etc.)
4. **Retombées réelles et potentielles des activités développées** (participation aux activités, retombées sur le rendement des apprenants et sur la qualité/sécurité des soins, pérennité des activités, etc.)

### Conditions d'admissibilité des candidatures

Les mises en candidature doivent être accompagnées d'un texte de 500 mots ou moins résumant les réalisations d'un candidat. Les membres du comité de planification de la JFI ne sont pas admissibles aux prix décernés par la DDPC.

### Comment soumettre une candidature?

Il suffit de remplir le formulaire de mise en candidature ci-dessous et de le retourner par courriel. Les candidatures reçues seront valides pour deux ans.

## **Date limite**

Les mises en candidature doivent être transmises au plus tard le 30 juin 2020.

## **Jury et processus de sélection**

Les dossiers de mises en candidature seront analysés par un comité de sélection dont les membres auront été désignés par la DDPC.

## **Remise des prix**

La DDPC remettra le prix d'excellence en DPC au Palais des congrès de Montréal, le **20 novembre 2020**, dans le cadre de la 13<sup>e</sup> JFI.

**Veillez remplir le formulaire et soumettre toute candidature par courriel.**

# Mise en candidature pour le Prix d'excellence en DPC

*Pionniers, bâtisseurs et innovateurs qui ont fait évoluer le DPC*

Informations	
Nom et titre du candidat	
Lieu de pratique	
Téléphone	
Candidat proposé par	
Téléphone	
Courriel	

## Critères de sélection – Prix d'excellence en DPC

Avoir fait la preuve d'une passion exemplaire et d'un profond engagement à faire évoluer le développement professionnel continu des médecins spécialistes du Québec.

- **Succès en DPC** (reconnaisances, rayonnement, etc.)
- **Engagement en DPC** (nombre d'années en DPC, mobilisation des ressources, leadership, interdisciplinarité, etc.)
- **Innovation en DPC** (mise en place de nouveaux processus/outils novateurs, capacité à faire évoluer le DPC, etc.)
- **Retombées réelles et potentielles des activités développées** (participation aux activités, retombées sur le rendement des apprenants et sur la qualité/sécurité des soins, pérennité des activités, etc.)

**Texte de 500 mots ou moins résumant les réalisations du candidat en tenant compte des critères de sélection.**



Réalisations du candidat en tenant compte des critères de sélection